



LIVRET D'ACCUEIL

LYCEE DE L'ERDRE

RENTREE 2026-2027



Tél. : 02 40 72 49 49 – Courriel : contactlycee@ec-erdre.fr
Site de l'ensemble scolaire - www.ec-erdre.fr

Entrée administrative : 13 rue du Général Leclerc – NORT SUR ERDRE

Entrée des élèves : boulevard Pasteur – NORT SUR ERDRE

1. DATES IMPORTANTES

1.1. Date de rentrée

La rentrée aura lieu par le grand portail vert, boulevard Pasteur :

- Pour les 4PRO, 3PRO : le mardi 1^{er} septembre à 8h10,
- Pour les 2PRO et les 1SAPVER : le mardi 1^{er} septembre à 9h05,
- **Accueil des internes toutes classes confondues : le mardi 1^{er} septembre,**
 - L'accueil des élèves internes de 2GT, 2PRO et 1SAPVER se fera mardi 01/09 entre 8h00 et 9h00.
 - L'accueil des élèves internes de 1^{re} et 7^{le} toutes filières confondues se fera mardi 01/09 à 18h00.
- Pour les élèves de 1^{re} et 7^{le}: le mercredi 2 septembre à 9h05

Prévoir un cadenas, le jour de la rentrée, pour le casier afin de mettre en sécurité les effets personnels.

1.2. Horaires des cours et d'ouverture

Le site est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Pour les classes de BAC PRO, CAP SAPVER et BAC TECHNO les cours sont assurés :

- Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h05 à 18h00 au plus tard
- Le mercredi de 9h05 à 13h00 au plus tard

Pour les classes de 4PRO et 3PRO, les cours sont assurés :

- Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h10 à 16h00 au plus tard
- Le mercredi de 8h10 à 12h05

1.3. Rencontres parents/professeurs

L'établissement organisera des rencontres entre parents, élèves et professeurs sous forme d'entretiens individuels en décembre ou janvier selon les classes.

1.4. Stages

Les conventions de stage sont sur le site internet du lycée :

https://www.ec-erdre.fr/lycee_upload_stages.html

1.5. Vacances scolaires

TOUSSAINT	Du samedi 17 octobre au dimanche 01 novembre 2026
NOEL	Du samedi 19 décembre 2026 au dimanche 03 janvier 2027
HIVER	Du samedi 20 février au dimanche 07 mars 2027
PRINTEMPS	Du samedi 17 avril au dimanche 02 mai 2027
PONT ascension	Du jeudi 06 mai au dimanche 09 mai 2027
ETE	Le samedi 3 juillet 2027

2. SUIVI DU JEUNE

2.1. Absences – Retards

Toute absence ou retard imprévu doit être signalé avant 10h à la vie scolaire le jour même par téléphone au **02.40.72.49.49** ou via École Directe ou par mail viescolaire@ec-erdre.fr

Une absence prévue doit faire l'objet d'une demande d'autorisation écrite **via le carnet de liaison uniquement**, précisant le motif.

Dans tous les cas, à son retour dans l'établissement, l'élève doit passer à l'accueil de la vie scolaire justifier son absence.

Toutes ces demandes **doivent être émises par le responsable légal ou par l'élève s'il est majeur.**

2.2. Carnet de correspondance numérique

Le **carnet de correspondance numérique est accessible via École Directe.**

Les professeurs et la vie scolaire l'utilisent pour toute communication sur le travail, le comportement, les modifications d'horaires. Les responsables de l'élève peuvent aussi l'utiliser pour **demandeur un rendez-vous avec les professeurs.**

Le carnet de correspondance sera aussi **utilisé pour notifier les absences, les retards et les éventuelles sanctions.**

Vous devez le consulter très régulièrement.

2.3. Ecole directe

Vous avez la possibilité de consulter toutes les informations de votre enfant : les messages, les calendriers, les événements, les notes, les bulletins, les absences, les retards sur ce site :

www.ecoledirecte.com

Pour les nouvelles familles et nouveaux élèves, nous vous communiquerons par mail ou sms avant la rentrée vos codes d'accès.

Les certificats de scolarité seront disponibles sur le site École Directe rubrique *documents*, début septembre.

2.4. Comptabilité

Un seul relevé de frais annuel familial vous sera communiqué sur École Directe.

2.5. Conseil de classe

Le conseil de classe se réunit une fois par trimestre pour faire le bilan de la classe et du travail de l'élève.

Les membres qui composent ce conseil sont les suivants :

- La directrice adjointe et/ou le directeur des études
- Le professeur principal
- L'équipe pédagogique
- Les élèves délégués
- Les parents correspondants élus lors de la réunion de rentrée avec les familles

2.6. Rencontre avec un professeur

Le professeur principal est votre interlocuteur privilégié. Il vous renseignera sur la scolarité et le comportement de votre enfant.

Vous pouvez prendre rendez-vous avec lui ou avec un autre membre de l'équipe pédagogique par l'intermédiaire du carnet de liaison ou via École Directe.

3. CONTACTS

Votre question concerne :	Interlocuteur :	
Absences, retards, retenues, self	Vie scolaire	02.40.72.49.49 École Directe viescolaire@ec-erdre.fr
Secrétariat	Mme PERROCHAUD Mme MAUDET	contactlycee@ec-erdre.fr 02.40.72.49.49 École Directe
Service comptabilité Règlement restauration	Mme PLAYOUST	02.28.30.30.70 École Directe cplayoust@ec-erdre.fr
Bourses	Mme CLOUET	02.28.30.30.71 cclouet@ec-erdre.fr
iPad	M. HERAIL	service-info@ec-erdre.fr École Directe
Suivi scolaire de votre enfant	Professeurs Professeur principal	École Directe
Direction des études	4PRO 3PRO Mme LUCAS STAV M. HANNOUN SAPAT Mme POTIN TCVA M. GODFROY SAPVER Mme DOSSEUL	alucas@ec-erdre.fr rhannoun@ec-erdre.fr lpotin@ec-erdre.fr jgodfroy@ec-erdre.fr edosseul@ec-erdre.fr
Directrice adjointe	Mme LANDREAU	ilandreau@ec-erdre.fr École Directe
Animatrice pastorale	Mme CLEMENT	eclement@ec-erdre.fr École Directe
Association de parents d'élèves	APEL	apelstchristophe@ec-erdre.fr École Directe